

**A PROPOS DU RETRAIT DE NICE
DES TROUPES PIEMONTAISES EN
SEPTEMBRE 1792**

Alain RUGGIERO

Lorsque les troupes françaises franchissent le Var le 22 septembre 1792, ce n'était pas la première fois, loin s'en faut, que le comté de Nice se trouvait envahi par son puissant voisin. En effet, d'une part le royaume de France n'avait semble-t-il jamais véritablement renoncé à exercer sa souveraineté sur le petit territoire, et d'autre part le passage sud vers l'Italie par voie de terre impliquait sa traversée, tout comme plus au nord celle de la Savoie. A plusieurs reprises les guerres ont marqué l'histoire du comté de Nice et si le XVII^e siècle se termine dans la région par une première reddition de la forteresse de Nice en 1691 après un important bombardement, le XVIII^e commence à nouveau par une nouvelle présence des troupes françaises, un nouveau siège, une nouvelle occupation. Les opérations de 1744-1747 marquent une fin provisoire de ce cycle guerrier qui outre les pertes directes plaçait en quasi-permanence les habitants, qui vivaient difficilement en ces temps troublés, dans des activités de reconstruction et expliquait la stagnation démographique et économique du comté.

Dans les premiers mois de 1790, les émigrés du sud de la France commencent à affluer dans un territoire déjà connu pour fixer la villégiature d'hiver de quelques aristocrates, notamment britanniques à la recherche d'un climat doux et ensoleillé. Le nombre des émigrés augmenta logiquement lors du durcissement des phases révolutionnaires. Joseph Combet, qui s'était spécialisé dans l'étude de cette période dans la région niçoise écrivit au début du XX^e siècle que se trouvaient à Nice en 1792 « plus de 1500 émigrés laïques et environ 1200 prêtres »¹. Ces émigrés, dont la discrétion n'était pas la caractéristique principale, s'étaient réfugiés très temporairement pensaient-ils, dans la petite capitale d'une petite province excentrée du royaume de Sardaigne, seul débouché continental du Piémont sur la mer.

Le petit Etat de Piémont-Sardaigne, dont les dirigeants avaient su profiter des alliances successives pour se développer à partir de la Savoie ne pouvait ni inquiéter à lui tout seul son puissant voisin, ni même lui résister totalement. Dans le comté de Nice, un de ses territoires périphériques, il n'y avait même plus de forteresse niçoise autour de laquelle fixer les combats, comme en 1691, plus de camp retranché similaire au camp Matteus sur le Mont Alban comme en 1744. L'arrivée imminente des troupes françaises provoqua donc en même temps qu'un repli des troupes un lamentable exode d'émigrés mêlés à des habitants de la ville et aux soldats qui quittaient une ville qui paraissait d'autant plus indéfendable que la flotte française croisait devant Nice. « Fuite tumultueuse, piteuse et honteuse des émigrés français et de l'armée piémontaise » ou repli stratégique² ce mouvement entraîna probablement le déplacement d'une dizaine de milliers de personnes, dans des conditions particulièrement difficiles, par la route royale récemment rendue à peu près carrossable. Les relations laissées par les contemporains montrent une fuite éperdue devant un ennemi qui n'était pourtant pas directement sur les talons de la longue colonne qui remontait vers Tende par les cols de Braus, de Brouis et la Roya. Ce trajet pénible est effectué le plus souvent à pied car rares sont les véhicules et les montures ; l'épuisement, le froid a fait périr un effectif que les témoignages ne nous permettent pas d'évaluer. L'impréparation du mouvement de repli car l'armée sarde, en cours de réorganisation depuis 1775³ ne s'est plus battue depuis

¹ Joseph Combet, auteur favorable à l'œuvre révolutionnaire, écrivait aussi « Ces émigrés de livraient à des provocations, pour le moins inutiles, manifestant le jour de la Saint-Louis d'une façon bruyante, parlant de constituer à Saint-Dalmas une légion identique à l'armée de Worms. Le clergé semblait encourager ces provocations » et indiquait aussi en reprenant les documents français que « leurs agitations indiscrètes, leurs bravades, les railleries que devaient leur inspirer les mœurs simples des habitants eurent à Chambéry et à Nice le même résultat : les faire détester par les populations ».

² Le comte de Thaon de Revel qui participa activement aux opérations contre les Français écrivit dans ses mémoires que De Courten « reconnaissait trop tard se trouver sans bonnes dispositions pour opérer une forte résistance et s'assurer une retraite. Il perdit la tête » (Thaon de Revel Ignace (comte de), *Mémoire sur la guerre des Alpes*, Bocca frères, Turin, 1871, p.8) ; il est vrai que ces lignes sont dues au fils du successeur de De Courten, le comte Saint-André dont il fait au contraire ressortir la pugnacité et le sens de l'organisation

³ Loriga S., *Soldats, un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII^e siècle*, Paris, Mentha, 1991, p. 35-37. Thaon de Revel I (comte de), *Mémoire sur la guerre des Alpes*, Bocca frères, Turin, 1871, aborde plusieurs fois la question de la discipline en train d'être rétablie dans l'armée piémontaise.

longtemps, obligea les troupes à remonter plus loin que prévu, faute des rations demandées qui auraient dû se trouver à Sospel. La marche de nuit sans coordination conduisit des soldats, qui croyaient avoir affaire à la cavalerie française à échanger entre eux des tirs, au milieu des réfugiés.... L'intendant Mattone Di Benevello, posté au col de Tende et qui envoyait rapport sur rapport à Turin d'où l'on suivait avec anxiété le repli de l'armée a laissé un témoignage qui montre dans quel lamentable état les réfugiés arrivaient jusque là⁴. Pourtant, malgré le peu de discipline qui régnait dans ces troupes⁵ l'essentiel, en fonction des moyens existants et de la disproportion supposée des forces, parut être dans un premier temps réalisé : le verrouillage des cols menant au Piémont, la première priorité, et la préservation de l'armée pour de futures opérations.

Dans la ville abandonnée par les autorités, troubles et pillages auxquels participaient les forçats libérés décidaient l'évêque et le second consul restés sur place, à prendre contact avec d'Anselme, dont l'armée, étonnée par l'absence de résistance qu'elle rencontrait progressait lentement. Le 29 au soir, l'armée française entrait dans Nice. Cette arrivée n'était pas immédiatement suivie par le retour à l'ordre que la démarche de l'évêque et du deuxième consul avait recherché. Les excès commis par les troupes valurent ultérieurement le rappel de d'Anselme, et un rapport à la Convention, devant laquelle furent évoqués par Goupilleau « les vols, pillages, viols commis à Nice ». Collot d'Herbois rend responsable d'Anselme des « 30 heures de pillage après l'arrivée du général ». Les communes voisines furent également touchées⁶. Pas plus que pour les conséquences de la fuite éperdue de près de 10 000 personnes vers le col de Tende, il n'y a évidemment pas de comptabilité précise du nombre des victimes de ces événements urbains ou ruraux que l'abbé Grégoire dépeint ainsi dans une formule restée célèbre : « La pudeur a été violée ; la majesté des mœurs a été outragée jusque dans la chaumière du pauvre et à côté ou sur les débris de cette chaumière ravagée, l'infortuné citoyen s'est vu réduit à baigner de larmes sa femme, et ses enfants et ses haillons ; tous les jours nous avons eu le cœur déchiré par le récit de ces crimes et par le tableau de la misère qui désole la plupart des communes. Nous nous reprochions pour ainsi dire de manger en pensant qu'une foule de nos frères étaient en proie à la famine. Ces forfaits commis dans les cabanes des montagnes, dans les malheureuses villes de Lantosque, Levens, Lucerame et surtout Sospel, qui après avoir été prise et reprise cinq ou six fois, n'a plus guère que ses murs ; ces horreurs ont conduit au désespoir et provoqué des vengeances : beaucoup de ces malheureux, voyant leur famille se traîner dans la misère, sont allés dans l'armée ennemie chercher du pain ou la mort »⁷.

A partir de la fin du mois de septembre 1792, la guerre s'est donc une fois encore portée jusqu'à Nice, et elle reste en permanence la préoccupation essentielle des autorités et de la population de l'ensemble du comté jusqu'aux défaites piémontaises de 1796 et au traité de Paris qui suivit. Même jusqu'à cette reconnaissance de l'abandon de la Savoie et du comté de Nice à la France le blocage des cols empêche le passage vers le Piémont, même après les victoires françaises d'Oneille et de Colle Ardente en avril 1794. Solidement installés dans les hautes vallées, appuyés sur le retranchement de Saorge, les Piémontais avaient efficacement bloqué jusqu'à cette date l'avance des troupes françaises en conservant les chemins qui mènent en Piémont. De plus, un nombre important de villages restait entre leurs mains pour plusieurs mois encore : les administrateurs départementaux ne peuvent en mars 1793 fournir pour une quarantaine de

⁴ Cette correspondance a été présentée et traduite par Xavier Emmanuel, *Nice Historique*, 1932, n° 5 et 6, 1933 n° 1, 2 et 3

⁵ Les documents annexés à l'article de Georges Blondeau « La retraite des troupes sardes de Nice en septembre 1792 », *Nice Historique*, n°1, janvier-mars 1941, et notamment la copie d'une lettre écrite par le lieutenant-général De Courten au roi de Sardaigne montrent des soldats allant trop vite pour ne pas semer l'artillerie qui fermait la marche et cédant à la panique au début d'une colonne sur laquelle aucune menace précise ne pesait.

⁶ Puis au fur et à mesure de l'avancée des troupes françaises, c'est aux villages de montagne de connaître les réquisitions, les confiscations arbitraires et souvent brutales comme le montre l'exemple de la vallée de la Tinée : Odile Gaidon, *La vallée de la Tinée sous la Révolution et le Consulat*, mémoire de maîtrise d'histoire, Nice, 1995

⁷ ADAM, L 10, rapport de l'abbé Grégoire à la Convention, p.30

communes que les autorités françaises ne contrôlent pas qu'un état de population fixé « par aperçu »⁸.

La vie économique, la vie politique, la vie quotidienne des populations sont désormais dominées par la nécessité de loger, de nourrir, d'approvisionner une armée dont les contingents au début ne cessent d'aller et de venir, les volontaires rentrant plus ou moins légalement chez eux après quelques combats, de nouveaux venant assurer la relève, le tout se déroulant dans un ordre plus qu'approximatif comme en témoigne la multiplicité de décisions inappliquées prises par les nouvelles autorités des communes, des districts et du département. Le problème majeur pour les autorités reste, jusqu'à la fin de la campagne d'Italie, le logement des soldats, des malades et des blessés⁹. La présence de ces très forts effectifs au sein même des lieux habités par les résidents habituels eut, à plusieurs reprises, des conséquences redoutables sur les habitants du comté et la densité militaire restait impressionnante : en moyenne un soldat pour trois habitants, même si la proportion d'un soldat pour deux habitants datant de la concentration de l'armée d'Italie n'était pas encore atteinte.

Cette armée indisciplinée, à peine organisée combattait sur un terrain difficile, rendant certains déplacements ou combats épuisants, tout comme d'ailleurs pour leurs adversaires : relief accidenté, importants dénivelés, rareté des voies de communication et surtout pauvreté d'un pays qui ne pouvait offrir que peu de ressources, la guerre bousculant un équilibre qui avait été toujours précaire.

La première phase des opérations militaires dans le ci-devant comté de Nice, l'entrée dans la ville, fut donc rapide par rapport à ce qui suivit, c'est-à-dire après la fixation du front sur les sommets une guerre d'usure dans le comté, une « guerre des muletiers » pour reprendre l'expression de Paul Gonnet¹⁰ qui s'installe jusqu'au printemps 1794 lorsqu'une offensive de plus grande envergure permit de prendre Oneille et fournit à Massena l'occasion de prendre à revers les troupes piémontaises qui tenaient encore le haut-pays dans la vallée de la Roya. A partir de ces événements, de l'armistice de Cherasco en 1794, de la paix de Paris en 1796 c'est officiellement la fin de la guerre et ceux qui combattent encore, assimilés dans la terminologie des autorités à des brigands, sont les barbets qui constituent un des points de fixation principaux des controverses en matière d'interprétation de la période¹¹, un autre étant constitué précisément par les conditions de l'entrée des troupes françaises à Nice. En effet, alors que la présence persistante des barbets démontrerait que l'annexion du comté à la France ne correspondait en rien à un souhait des habitants qui ont été obligés d'agir par conséquent contre un envahisseur, le peu de résistance présenté par les troupes piémontaises tendrait à indiquer inversement que même les autorités légitimes n'avaient pas consenti à se battre pour conserver Nice.

Ce peu de résistance que les troupes piémontaises ont présenté en septembre 1792 a été longtemps un thème exploité par les auteurs attachés à trouver des arguments à opposer aux revendications italiennes, celles qui se manifestent après l'effondrement du Second Empire et surtout celles qui sont présentées de façon plus spectaculaire par Mussolini.

Ces auteurs mettent en avant la façon dont l'armée piémontaise s'était repliée (enfui ?) avec des idées implicites telles que le peu d'intérêt que pouvait offrir pour la maison de Savoie le comté puisqu'il était aussi facilement abandonné ou encore l'apparente panique qui saisit troupes et commandement devant l'avancée des armées de la toute nouvelle République. Ce n'est pas par

⁸ Archives nationales, F 20-159

⁹ Au détriment parfois du respect des quarantaines, ce qui ne peut que poser d'autres problèmes également redoutables : Archives nationales, F 7, 7623. Les conséquences de cette forte présence militaire ont été présentées in A. Ruggiero « La présence de l'armée et ses conséquences dans le département des Alpes-Maritimes ». *La Révolution française, la guerre et la frontière actes des 119e et 121e Congrès du CTHS*, p. 153-166

¹⁰ Gonnet P. et Peronnet M., *La Révolution dans les Alpes-Maritimes*, Horvarth, Saint-Etienne, 1989, p. 109

¹¹ C'est, après l'article de Laurent Ripart « Pour une histoire des Barbets des Alpes-Maritimes », *Mélanges Gonnet*, Nice, 1989, qui s'interroge sur la nature même des Barbets, la mise en perspective des différentes interprétations de la présence de ces Barbets qui est faite par Michel Iafelice, *Barbets*, Nice, Serre 1998, 222 p.

polémique apparente que la plupart des écrits se caractérisent, puisqu'ils ne dérogent pas aux méthodes les plus sérieuses que pratiquent les historiens, s'appuyant sur des documents dont l'authenticité ne peut être contestée, mais par le choix en lui-même de l'objet d'étude qui pouvait apparaître par exemple en 1941, date d'un des plus importants et des plus documentés de ces articles consacrés à cet épisode, celui de George Bondeau sur le repli des troupes piémontaises comme une réponse, certes modeste, mais scientifique, à la menace que faisait peser des revendications émises par les héritiers italiens d'un Piémont qui avait si facilement abandonné Nice. Deux hypothèses sous-jacentes sont donc avancées : la panique et le manque d'organisation de l'armée royale ce qui ne prêche pas en faveur d'une maison de Savoie qui était alors toujours officiellement au pouvoir en Italie, le froid calcul qui conduisit à l'abandon d'une province de peu d'intérêt au nom d'un intérêt supérieur strictement piémontais, ce qui d'une certaine façon légitime la prise de possession par la France, sous la souveraineté de laquelle le développement de Nice avait été spectaculaire du Rattachement de 1860 jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Pourtant, sur le plan strictement militaire, le repli de l'armée piémontaise vers des positions plus faciles à tenir était logique même si on inclut dans le raisonnement la surestimation manifeste des effectifs de l'armée française qui apparut ainsi plus forte et l'information erronée qui annonçait un débarquement à Monaco. Le lieutenant général Eugène de Courten, gouverneur de la province qui fut l'auteur d'un ordre de repli jugé sévèrement par la suite par les contemporains comme par la plupart des auteurs qui se sont penchés sur cet épisode¹² avait noté quelques heures après la retraite dans une lettre probablement destinée au secrétaire à la Guerre : « Je croyais de pouvoir faire une résistance honorable malgré le peu de monde que nous avons, sans l'arrivée de dix-sept vaisseaux de ligne et frégates qui ont paru le dernier jour.../... Quatre de ces vaisseaux de soixante pièces de canons et un de quatre-vingt se sont rangés à la portée de canon de nos retranchements du Petit-Saint-Laurent qu'ils pouvaient enfilet et prendre de revers et une frégate vis-à-vis de notre redoute du Var. J'ai appris en outre de nos détachements de Castillon et de la Turbie le débarquement d'une troupe qu'on a fait à Monaco de plusieurs bâtiments de transports escortés par une frégate ce qui m'a obligé à renforcer ce dernier poste de la Turbie par un bataillon de la Reine »¹³. Cette situation correspondait ainsi à la situation que son prédécesseur La Planargia avait redoutée lorsqu'il écrivait : « Je me fais fort avec les treize bataillons que j'ai demandés dans mon plan de défense de tenir tête à une armée de 10 000 à 12 000 hommes ; mais devant une telle armée et une escadre il me faudrait bien finalement céder à la force »¹⁴.

Cette appréciation de la situation de Nice attaquée par voie de terre et par voie de mer que pouvaient avoir les responsables militaires de la province, les responsables français l'avaient aussi puisque la présence de rapports datés du milieu du XVIII^e siècle parmi des documents plus tardifs montre qu'ils avaient utilisé des informations qui n'avaient cessé d'être actualisées puisque se trouvent dans le même dossier consacré à la frontière sud des Alpes des pièces de dates différentes qui ont probablement été utilisées au ministère de la Guerre par ceux qui ont, à Paris, décidé l'opération contre Nice et la Savoie ; l'impossibilité pour les défenseurs de Nice de résister à une attaque combinée par voie de terre et par voie de mer semble une certitude¹⁵. La position de repli

¹² Guiseppe André écrit par exemple en 1871 « *La ritirata, anzi la fuga di Nizza fu tale fatale errore che per poco non apparve un tradimento ; incalcolabili poi gli effetti di un simile errore che abandono un paese senza difesa all'invasione, per cui forono agevolate le operazioni nemiche, con pericolo di vedere non che scemata, perduta del tutto l'autorità, fin d'all'inizio di una campagna che si poteva facilmente prevedere, e lunga e dolorosa* » (*Nizza 1792-1814*, Nice, Malvagno-Mignon, 1894, p. 25. Cette thèse de l'erreur de commandement était certainement plus confortable qu'un choix stratégique sacrifiant le comté, ou une partie du comté pour un partisan d'un « retour » de Nice à l'Italie. L'erreur de jugement du commandant en chef, souvent expliqué par son âge (77 ans) est un thème souvent repris.

¹³ Document annexé à l'article de G. Blondeau « La retraite des troupes sardes de Nice en septembre 1792 », *Nice-Historique* n° 1, janvier-février 1926, p.4

¹⁴ Boréa G., Nice en 1792 (d'après le dossier de La Planargia), *Nice-Historique* n°1, janvier-février 1926, p. 4

¹⁵ Service Historique de l'Armée de Terre, mémoires du ministère de la Guerre, cartons 1360 et 1395

que les auteurs de ces rapports signalent comme étant la plus facile à occuper pour les défenseurs pour empêcher un envahisseur de parvenir en Piémont était précisément celle de l'Authion, en s'appuyant sur le verrou de Saorge, qui fut effectivement le point de blocage des armées françaises jusqu'à la bataille de Colle Ardente après de nombreuses opérations dans l'arrière-pays niçois. Il est vrai qu'au delà de toute théorie, les campagnes de la guerre de succession d'Espagne et de la guerre de succession d'Autriche donnaient aux uns et aux autres une certaine expérience des lignes de défenses les plus solides.

En somme, le repli des troupes piémontaises correspondait à ce que des observateurs militaires français avaient perçu comme la manœuvre la plus logique de la part des Piémontais ; on peut penser que ceux-ci avaient fait la même analyse : dans cette logique et en fonction des éléments dont il disposait, tels que l'attaque conjointe de l'armée de d'Anselme et de la flotte de Truguet l'annonce de la perte de la Savoie¹⁶, des informations exagérées sur les effectifs adverses et la nécessité de protéger le Piémont l'ordre de repli donné par de Courten était donc le seul qu'il pouvait donner¹⁷.

¹⁶ L'annonce de la perte de la Savoie est un élément explicatif souvent avancé : « c'est du reste la seule façon d'expliquer cet ordre de retraite si fiévreusement donné » écrivent Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution 1794-1795-1796 d'après les archives des états majors français et austro-sardes*, Plon, Paris, 1895, p.130. Même un détracteur du lieutenant général comme l'était Thaon de Revel avait écrit : « une estafette venant du Piémont annonçant l'invasion de la Savoie acheva de lui enlever toute idée de résistance en lui laissant croire qu'il fallait promptement concentrer toutes les forces », il est vrai juste après avoir porté un jugement expéditif appelé à une longue carrière : « il perdit la tête et ne songea dès lors qu'à une prompte évacuation de la ville » Thaon de Revel Ignace (comte de), *Mémoire sur la guerre des Alpes*, op. cit., p.8

¹⁷ Une relation postérieure de ces événements, de la main du capitaine Louis-Régis de Courten, indique, ce qui ne figurait pas dans le récit du lieutenant-général, que le duc d'Aoste, fils du roi de Sardaigne lui avait adressé l'avis et l'ordre suivant : « Chevalier de Courten, vous allez être attaqué par terre et par mer par 35 000 français ; sauvez les troupes et le Piémont à quelque prix que ce soit » (cité par G. Blondeau, « la retraite des troupes sardes ... », art. cit. p. 13-15). Quoiqu'il en soit de Courten se semble pas avoir été en disgrâce par la suite.